

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 SEPTEMBRE 2024

Etaient présents : Mmes FRANCOIS, FUMEY, SOUM-GLAUDE,

Mrs : AZEMA, BETEILLE, CANAL, HERRERO, MICHEL, PALAU

Absents excusés : Mme VINCENT, Mr FOUCQUE

### DEMANDE DE LOGEMENT COMMUNAL

Le Conseil Municipal décide de louer l'appartement situé impasse Ronsard, disponible et rénové par les agents au prix de 550.00 €.

### RENOUVELLEMENT CONTRATS A DURÉE DÉTERMINÉE

Deux contrats arrivant à échéance sont renouvelés pour deux agents du service technique pour une durée de 1 an chacun.

### REMBOURSEMENT FRAIS MÉDIÉVALES

Des bâches ont été installées dans la rue Bertrand de Saissac dans le cadre des 10<sup>e</sup> médiévales de Saissac. Celles-ci ayant été payées directement par Mme FRANCOIS Josette, l'assemblée décide de lui rembourser la somme correspondante à cet achat soit 355.56 € selon la facture reçue de la société SAS FL Print 45590 ST CYR EN VAL.

### DEMANDE DE PROLONGATION AIDE BAIL VÉTÉRINAIRE

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du vétérinaire qui souhaite que la réduction de loyer de 100.00 € effectuée pendant 2 ans lors de son installation dans le gîte de la commune soit reconduite. L'assemblée ne donne pas son accord. Le loyer sera donc de 450.00 € à compter du mois de septembre 2024.

### DÉCISIONS MODIFICATIVES : BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT ET COMMUNE

Le Conseil Municipal approuve les deux décisions ci-dessous suite à des réajustements demandés par le Service de Gestion Comptable de Carcassonne.

Section d'exploitation du budget eau/assainissement :

ARTICLE/CHAPITRE	AUGMENTATION	DIMINUTION
701249	0.40 €	
706129	0.40 €	
6061		0.80 €

Section d'investissement du budget de la commune :

ARTICLE/CHAPITRE	AUGMENTATION	DIMINUTION
Dépenses - 2138 (chapitre 041)	146 248.70 €	
Recettes - 204412 (chapitre 041)	146 248.70 €	

## **TARIF PORTAGE EAU ANNÉE 2024**

Suite à l'augmentation du tarif de l'eau pour l'année 2024, le prix du portage de l'eau est revu et sera donc le suivant :

Mise à disposition agent/heure	Prix de l'eau au m3
Salaire : 19.90 € charges comprises	Eau : 1.90 € Taxe agence : 0.29 €

## **ADHÉSION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCES STATUTAIRES (2025-2028)**

Le Conseil Municipal entérine l'appel d'offres organisé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale concernant le choix de l'assurance qui effectuera le remboursement des salaires et charges dès qu'un agent titulaire, stagiaire ou contractuel est en arrêt de travail.

## **REMBOURSEMENT TABLE PLIANTE SALLE DES FÊTES**

L'assemblée entérine la décision de refacturer une table abîmée lors de la mise à disposition de la salle des fêtes par un commerçant. Un devis de remplacement reçu par la société Aude Plastique 11200 LEZIGNAN CORBIERES permettra de facturer cette table.

## **ADHÉSION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION PROPOSÉE PAR LE CDG11 – RISQUE PRÉVOYANCE**

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » conclue entre le Centre de Gestion de l'Aude et Relyens, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Comme le veut la législation, la collectivité devra participer à hauteur de 7.00 € par agent et par mois si celui-ci adhère à un organisme labellisé. Un projet de délibération sera envoyé pour avis au Comité Social Territorial.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Monsieur le Maire fait passer différentes cartes de remerciements reçues.
- Lecture d'un courrier d'un administré qui souhaite bénéficier des tarifs 2022 et 2023 sur une partie de sa consommation d'eau suite à des relevés d'eau non effectués sur ces 2 ans.
- Lecture d'un courrier de la Communauté de Communes de la Montagne Noire relatif à un projet d'ombrière photovoltaïque sur le parking de la crèche intercommunale. A la question : Qui est pour une implantation d'ombrière sur le parking : l'assemblée a répondu : POUR : 6 CONTRE : 3 ABTENSION : 0. De plus, ce parking étant sur une parcelle communale, le Conseil Municipal souhaite des informations complémentaires sur la convention qui pourrait être signée et les compensations qui en découleraient.
- Une subvention de 100.00 € sera versée à l'Association pour le développement des soins palliatifs dans l'Aude basée à Pennautier (11610). Celle-ci intervient régulièrement à l'EHPAD de Saissac.
- Un devis pour un nouveau columbarium d'une capacité de 12 cases est signé pour un montant de 8008.00 € TTC auprès de l'entreprise ASSIÉ.

- Lecture d'un courrier de remerciement du Président de la FNACA pour le versement de la subvention accordée.
- Lecture d'un courrier de l'association Montagne Noire Avenir relatif à une demande d'un débat démocratique auprès de la CDC de la Montagne Noire
- Point effectué par Mme Josette FRANCOIS sur les animations estivales : Bonne fréquentation pendant le week end médiéval avec 1163 entrées payantes (avec un très bon samedi) – Toutes les animations proposées (La compagnie Merces, Justine et son cheval, les baladins de Céret et le Conteur) ont intéressé et passionné le public venu nombreux – un bilan positif également pour la restauration, le marché des producteurs et l'association des jardins de l'Aigubelle.

Le spectacle proposé par Bernard Revel le 25 août au château a également été un succès avec environ 90 personnes présentes (costumes et comédiens de qualité, musiciens géniaux)

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 H 45

Le Maire,

